



African Migrations Workshop

The Contribution of African Research to Migration Theory

16–19 November 2010, Dakar, Senegal

Maliens et Chinois dans une ville postcoloniale: essai sur la (non-)mixité sociale et l'entrepreneuriat ethnique. Cas de la ville de Lubumbashi (RDCongo)

Germain Ngoie TSHIBAMBE

E-mail : gngoie@hotmail.com

Département des Relations internationales
Faculté des Sciences sociales, Politiques et Administrative
Université de Lubumbashi/Katanga
République Démocratique du Congo

Résumé.

Deux communautés des migrants, de plus en plus visibles, à Lubumbashi font l'objet de cette étude. Il s'agit des Maliens et des Chinois. Alors que les premiers sont dans la ville depuis longtemps, les derniers y arrivent après 2000. Si les premiers ont occupé un quartier en faisant un lieu de référence pour des « Ouestaf », les Chinois sont éparpillés, mais brillent par l'appariement spatial du logement et du travail. Quelles sont des stratégies qu'entreprennent les Maliens et les Chinois pour le marquage de leur visibilité dans cette ville ? Quels réseaux créent-ils pour faire fonctionner leurs activités et comment concilient-ils le sédentarisme et le transnationalisme ?, sont quelques questions que nous allons aborder. Dans ce texte, nous entendons revisiter le discours sur l'intégration pour en comprendre les pratiques dans une ville postcoloniale. Il se dégage que l'intégration des migrants ne se lit pas à partir de architecture légale/formelle montée par l'Etat, perspective formelle qui est pertinente en Occident, mais à Lubumbashi, cette intégration se vit par le bas. Une enquête de terrain effectuée en 2009-2010 a fourni des données pour ce texte.

Introduction

La ville de Lubumbashi, située au sud de la République démocratique du Congo, compte plus de 1 million 700.000 d'habitants. Cet espace urbain reçoit et envoie des migrants. Son attraction et sa capacité d'envoi se situent dans un continuum temporel dont les ingrédients reposent sur des ressources minières abondantes de la province (Ndaywell, 1988 : 370). Créée en 1910, cette ville garde sa tradition d'un lieu dont les flux migratoires participent à l'expansion. Dans les années 2000, après les deux guerres qui sévissent en RDC, le régime en place se tourne vers l'Asie : il signe des accords de coopération avec un consortium chinois qui s'engage, en échange des produits miniers, à soutenir la RDC dans le programme des « 5 chantiers de la République ».

Dans le sillage de cette offensive chinoise, le Congo voit le débarquement des asiatiques : des Chinois, des Libanais, mais aussi des Indiens. La présence des Chinois est plus que remarquable : en quelques années, des icônes chinoises émergent dans le champ urbain. Il n'y a certes pas de « Chinatowns », mais la ville est envahie par ce que Ma Mung appelle « l'exhibition des symboles chinois » (2009 : 239) : des produits chinois, des restaurants et des casinos, mais aussi des établissements hospitaliers chinois. Les idéogrammes chinois font désormais partie du champ et de la signature publicitaires dans la ville.

« Une sorte de melting-pot », tel est le nouveau visage de Lubumbashi sur le plan démographique. Mais cette ville a un autre visage, classique : celui d'avoir reçu depuis longtemps des migrants africains. Une des figures de ces migrants est celle des Maliens appelés généralement sous le raccourci des « Ouestaf ». Dans la représentation discursive populaire, des expressions comme les « Ouestaf », les « Bahoussa » ou les « Ndingari¹ » sont utilisées pour signifier en bloc les ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest (Tshikala, 1998, 342). En fait, le terme « Ouestaf » est un raccourci traduisant l'origine géographique de ces ressortissants, soit l'Afrique de l'Ouest tandis que le terme « bahoussa » proviendrait de l'intégration et de la prononciation en langage local de « Haoussa ». Venus à peu près lors de l'indépendance, les Maliens font partie du paysage démographique de cette ville dont ils

¹ L'expression *Ndingari* vient de la langue Yaka de la province de Bandundu et signifie féticheur. Ce référent est attribué aux ressortissants de l'Afrique de l'Ouest car dans leur rang, les premiers venus au Congo se faisaient passer pour des marabouts et capables de jeter un mauvais sort et/ou de résoudre tous les problèmes insolubles des Congolais. Le terme « Bahoussa » signifie celui qui est originaire de Haoussa certes, mais en swahili « kuhuza » veut dire acheter ; « bahouza » signifie celui qui achète..., bien sûr pour revendre !

marquent l'espace : ils occupent un quartier commercial dans une commune et y font des affaires dans certaines niches dont ils ont presque le monopole.

Voici ainsi deux « communautés migrantes » (Bourdarias, 2009 : 29) auxquelles nous nous intéressons. Maliens et Chinois ont des traits qu'il importe de relever. Ils ont une grande visibilité dans la ville : ils ont des monopoles dans l'occupation de certaines niches d'affaires, ou bien ils s'imposent dans certains segments économiques ; ils savent utiliser à bon escient le capital social comme ils accèdent à des réseaux au niveau transnational pour la circulation des flux matériels et immatériels. Ils sont du reste considérés comme caractérisés par une forte poussée migratoire. Ma Mung rappelle un proverbe : « Partout où l'océan pousse ses vagues, accostent les Chinois » (2009 : 235) tandis que comme un migrant Malien le dit avec emphase : « Partout où il y a des hommes qui migrent, on trouve des Maliens » (Monsieur G). Alors que des migrants de toutes origines s'imposent de plus en plus dans le paysage humain de cette ville, des analyses y consacrées sont bien rares. En ce qui concerne par exemple la présence des Chinois en Afrique, les analyses y consacrées se fondent sur des approches structurales et macro (Bredeloup, et Bertonecello, 2006 ; Sautman, and Hairong, 2007 ; Large, 2008) ; les analyses « microscopiques » sur les Chinois commencent à peine à émerger dans le champ discursif (Ma Mung, 2009 ; Kernén, 2007 ; Bourdarias, 2009 ; Sylvanus, 2009). Nous voulons, à travers ces pages, écrire sur ces deux communautés migrantes tant et comme elles vivent à Lubumbashi.

Dans ce texte, nous cherchons à comprendre certains pans de la reconfiguration des rapports sociaux en œuvre dans cet espace urbain. Ainsi, nous posons des questions portant sur le marquage et la visibilité des Maliens et des Chinois, sur les types d'activités que ces deux communautés entreprennent, sur les réseaux qu'elles créent dans leur agir et sur les stratégies qu'elles adoptent pour articuler le sédentarisme et le transnationalisme. Evoluant dans un espace urbain, comment ces deux communautés gèrent-elles le rapport à la population locale ? Cette question renvoie à la (non) mixité sociale et c'est au détour de cette question que nous interrogeons les pratiques de ces deux communautés pour en voir la différence par rapport à la problématique de l'intégration au niveau local. Le socle de cette réflexion s'appuie certes sur la problématique du transnationalisme et de l'intégration.

Nos propos s'appuient sur des données obtenues à travers des recherches de terrain entreprises en 2009 et 2010 dans cette ville. Nous avons recouru essentiellement à des entretiens semi directifs et des récits de vie auprès de Maliens, Chinois et Congolais. La recherche documentaire, utilisée comme un appoint, a permis de compléter la compréhension de certains pans du questionnement. Au départ de cette réflexion, certaines hypothèses nous

orienté : la première est que cet espace urbain est façonné par le déficit institutionnel du contrôle des hommes et de l'espace. Cette absence de la gouvernance urbaine, expression de la déliquescence de l'Etat en RDC conduit au triomphe des pratiques hybrides où le formel côtoie l'informel. Cette hybridité donne à des communautés migrantes de s'adapter pour profiler certaines manières de faire qui les aident à s'intégrer dans cet espace urbain. La deuxième hypothèse est que le niveau de développement technologique des pays d'origine des migrants y joue un rôle déterminant dans le déploiement des entreprises ethniques des migrants. Ce rôle explique que les Maliens n'apportent que leur imagination des affaires pour se débrouiller en se lançant dans les activités informelles ; les Chinois utilisent le capital social de leur pays devenu « un vaste atelier du monde » pour y reproduire des activités bénéficiant de l'avantage technologique de manière pour dominer certains segments de la vie économique dans la ville.

1. Le cadre conceptuel

Le concept central est celui de l'intégration. Mais avant tout, nous déblayerons le concept de l'entrepreneuriat ethnique. Ce dernier concept ne sera pas décrypté seul car, à l'évidence, l'entrepreneuriat ethnique ne se comprend mieux que s'il est logé dans les débats sur la notion de nouvelles migrations. Nous commençons par la notion de nouvelles migrations.

Les nouvelles migrations

Il importe de se départir d'une vision binaire diachronique qui chercherait à l'opposer à d'autres qui seraient anciennes. Même si cette dimension de la temporalité n'y est pas absente, reconnaissons que la mondialisation caractérisée par « la contraction du temps et de l'espace » (Mittelman, 1997 : 19) constitue la matrice dans les linéaments de laquelle il sied de situer l'importance de la révision de l'épistème du paradigme migratoire. Cette révision s'enchaîne à deux niveaux. « Le premier niveau concerne la mobilité des nouveaux migrants. Il est en effet essentiel de reconnaître que de nouvelles formes de mobilité voient le jour et qu'il n'est plus pertinent aujourd'hui de considérer tout passage de frontière, même entre pays pauvres et riches, comme une transplantation durable de population. Le second niveau concerne la fin du monopole des firmes et des Etats dans les processus de mobilité liés à la circulation migratoire. Les nouvelles migrations se distinguent donc bien des migrations de "l'ère fordiste". Si l'activité économique de ces migrants continue à avoir le monde pour échelle, c'est davantage en jouant par le bas une série de processus de redéploiement autour de situations de déséquilibre économique » (Rosenfeld, 2009).

A l'observation des places marchandes d'Europe, Péraldi (2002 :8-9) dégage certains traits distinctifs –il en trouve quatre – des migrations anciennes de l'ère fordiste. Ces traits sont ainsi traduits : i) les nouvelles migrations s'appuient sur la force diasporique des anciennes migrations, ii) le statut d'entrepreneur détrône celui de salarié, iii) davantage qu'un basculement, la migration devient un cycle marqué par la pendularité et l'itinérance et iv) le parcours migratoire est lié à des dispositifs commerciaux qui « branchent » le Nord producteur au Sud consommateur. En revisitant ces énoncés, il importe de noter que la réalité migratoire dans cette ville reproduit certains si pas tous les traits ainsi énoncés. A l'évidence, Lubumbashi reçoit des migrants dont l'insertion in situ permet l'appel des autres. Maliens et Chinois s'enchaînent dans des réseaux et des liens qui tirent vers ici, à partir de là, d'autres de leurs compatriotes pour « venir explorer les fabuleuses opportunités d'affaires dans ce pays » (M. A, un Chinois de 35 ans). Chez des Maliens et des Chinois, des migrants, pour la plupart, se sont installés pour leur propre compte à Lubumbashi.

Entrepreneur, et non salarié, tel est le statut manifeste des migrants dans la ville. Ce statut, le migrant l'obtient par sa capacité de circuler entre les multiples univers de l'espace transnationalisé, ici et là, pour déployer des activités commerciales. « Le savoir circuler et faire circuler des marchandises » (Tarrus, 2001 : 15) constituent les deux ingrédients participant à l'enrichissement et à l'accumulation des migrants. Le dernier trait se rapporte à l'existence d'un dispositif commercial « branchant » certes le Nord producteur au Sud consommateur, mais à l'ère de la globalisation et de la délocalisation, il est possible de revisiter cette dichotomie entre le Nord et le Sud, car il ne s'agit pas seulement d'un Nord à opposer à un Sud, même le Sud global joue plusieurs fonctions et devient pour certaines parties du même Sud fournisseur de biens et marchandises. De la Chine devenue la « troisième puissance du monde » et « un vaste atelier du monde » (Ngoie et al., 2007) ou d'autres pays du Sud global aussi variés que l'Inde, partent des marchandises et des biens dont la valeur d'usage est fort prisée dans les autres pays du Sud global.

L'entrepreneuriat ethnique

Cette notion s'appuie sur un socle discursif qui se caractérise par la prolifération des termes. De manière interchangeable, l'on parle de « l'économie ethnique ou économie des migrants » (Light, Bhachu et Karageorgis, 1990 : 3), de « l'entrepreneuriat des migrants » (Light, Bhachu et Karageorgis, 1990), de « l'entrepreneuriat transnational » (Portes cité par Rosenfeld, 2009) ou encore des « métiers ethniques » (Costes, 2003). Ma Mung utilise la notion de la « diaspora entrepreneuriale » et écrit ainsi : « la forme entrepreneuriale est une caractéristique des migrations chinoises. Non que celles-ci concernent principalement les

entrepreneurs –au contraire – mais plutôt parce qu’elles ont progressivement généré dans les pays d’installation une organisation économique constituée de petites entreprises commerciales ou artisanales articulées entre elles à l’échelle locale sur les plans de l’approvisionnement, du financement ou de la main-d’œuvre, formant ainsi des sortes de dispositifs économiques locaux, eux-mêmes souvent liés les uns aux autres à l’échelle internationale » (Ma Mung, 2009 : 238).

Une entreprise est dite ethnique lorsqu’elle se caractérise par une organisation de production ou de commercialisation fondée par un migrant et dont le personnel est recruté parmi les migrants ressortissants du pays du manager et ou propriétaire de l’entreprise. « La dimension transnationale », soit « a mixed embeddedness in distinctive cultural spheres » (Kohnert, 2010 :7) est la variable importante dont la prise en compte permet de comprendre la nature de l’entreprise ethnique. Cette entreprise s’approvisionne sur le marché international certes, mais dans le pays d’origine du propriétaire de l’entreprise en priorité. Ceci a plusieurs conséquences dans la dynamique migratoire : d’abord l’effet de la vitalisation des réseaux à travers lesquels des flux matériels, financiers et informationnels sans compter les êtres humains se déplacent. La circulation des biens et des marchandises pour l’approvisionnement des entreprises ethniques s’accompagne de la mobilité des hommes, ce qui entretient la dynamique de la mobilité. Ensuite, l’entrepreneuriat ethnique devient une sorte de multinationalisation des activités économiques par le bas. Portes écrit à ce sujet : « En réponse au processus de mondialisation, les individus ont créé des communautés qui traversent les frontières nationales et qui, dans un sens très concret, ne se situent véritablement « ni ici, ni là », mais ici et là en même temps. Les activités économiques qui sous-tendent ces communautés reposent précisément sur les différences de profits créés par les frontières. A cet égard, elles ne fonctionnent pas différemment des multinationales, à ceci près qu’elles émergent « par le bas » et que leurs activités sont le plus souvent informelles » (Portes, cité par Rosenfeld, 2009).

Le développement de l’entreprise ethnique a également des conséquences sur l’espace du territoire d’accueil. Comme l’écrit Costes, « l’approche en terme de ‘métier ethnique’ a pu prendre son essor parce que la crise a remis en cause le modèle de l’intégration par le travail industriel...S’il y a des ‘métiers ethniques’, c’est parce que les nouveaux arrivants vont plus aisément s’insérer dans des filières où leur communauté est bien implantée »(2003). Ma Mung rend compte de ces effets de cette manière : « cette organisation en ‘diaspora entrepreneuriale’, au sens où les entreprises jouent un rôle structurant, n’est pas sans effet sur les migrations contemporaines qui répondent plus souvent à la demande de main-d’œuvre de

ces entreprises qu'à celle du marché du travail de chacun des pays concernés. La plus grande partie des migrants travaillent dans des établissements tenus par leurs compatriotes, lesquels emploient majoritairement une main-d'œuvre (du pays de leur origine). L'espoir unanimement partagé par ces prolétaires de devenir à leur tour entrepreneurs les aide à supporter de difficiles conditions de travail et de vie... La multiplication du nombre de ces entreprises encourage une immigration de main-d'œuvre qui contribue à leur développement, et renforce la demande » (2009 : 238). Maliens et Chinois de Lubumbashi se lancent dans des activités économiques et la main d'œuvre utilisée dans celles-ci est constituée des ressortissants qui sont leurs compatriotes. A Kamalondo, l'espace d'une boucherie d'un Malien sert de lieu de la récréation de la cité malienne ici : plusieurs travailleurs au service du patron Malien sont de la nationalité malienne ; plusieurs transactions sociales s'y dénouent et s'y résolvent. Enfin, venons-en au concept central à définir, celui de l'intégration.

L'intégration... des migrants.

L'intégration, en tant que mot, a une multiplicité des sens en fonction des domaines. En tant que chose, elle s'entend soit comme un processus, soit comme un résultat. Dans le domaine de la migration, on considère l'intégration comme un processus d'inclusion dans les institutions et les relations de la société hôte. En suivant Lockwood (1964), on distingue l'intégration du système de l'intégration sociale. La première est la résultante du fonctionnement anonyme efficace des institutions, des organisations et des mécanismes régulant les interactions au sein d'une société. La deuxième notion se réfère à l'inclusion des individus dans un système, la création des relations entre individus et leurs attitudes vis-à-vis de la société. Elle est la résultante des interactions et de la coopération conscientes et motivées des individus et des groupes.

Selon le formalisme occidental, l'intégration a une forte dose du juridisme : il s'agit pour l'Etat du pays hôte de forger par le haut des règles et des dispositifs qui permettent et prévoient la progressive insertion de l'étranger. Comme l'écrivent Bosswick et Heckmann (2006 :1) dans un rapport sur cette question de l'intégration des migrants : « The question of integrating immigrants into a country is framed primarily at the level of the nation state. Such an approach makes sense in terms of formulating policies, creating legal and administrative frameworks and for collecting and disseminating statistical data ». Ces règles qui sont autant des barrières, passent par la régulation de l'accès au monde du travail et à la citoyenneté, laquelle ouvre une porte à la participation politique du citoyen. Dans les pays développés, les migrants vivent une exclusion/intégration policée par des discriminations non pas seulement raciales, mais essentiellement juridiques qui créent la catégorie complexe binaire/multipolaire

opposant le citoyen d'une part au migrant naturalisé, d'autre part au non-citoyen, soit le migrant ayant la carte de résident, sans plus.

Dans le contexte congolais, il y a une évidence à noter : c'est l'absence d'une politique effective en matière migratoire dont il faut faire cas. Dans cet « Etat sans papiers » (Obotela (2002), le déficit de la gouvernance urbaine et l'inexistence d'une gestion de la « biopolitique² » (Foucault, 2001) créent un contexte où il est difficile de trouver des critères à travers lesquels il est possible de décoder la manifestation de l'intégration par le haut. L'Etat congolais n'administre pas en matière d'intégration des migrants. Ainsi, l'intégration des migrants se négocie dans la rue ; elle se fait par le bas. Comme nous l'avons dit ailleurs :

« La problématique de l'intégration des migrants s'apprécie à l'aune de certaines pistes comme la mixité sociale, soit une certaine manière de vivre des migrants qui les met en contact et en des échanges continus avec les autochtones. Cette mixité sociale peut se lire selon un large continuum, et ici, nous voulons considérer l'occupation des espaces d'habitation. D'autres pistes peuvent être les échanges matrimoniaux, soit les mariages entre les migrants et les autochtones ainsi que la connaissance des langues locales » (Ngoie et Mbuyi, 2010 : 71).

Des Maliens et des Chinois à Lubumbashi

La communauté des Maliens à Lubumbashi a une longue tradition de séjour en RDC. Alors que Lubumbashi fête son centenaire, comme le dit un migrant Malien, « nous, on peut dire que nous fêtons notre cinquantenaire. Des vieux Maliens qui étaient ici nous ont dit que les premiers des nôtres sont venus ici dans les années 1960 et que l'on a fêté l'indépendance du Congo le 30 juin 1960 avec des Maliens » (Monsieur C, 45 ans). Les premiers venus se sont installés dans la Commune Albert, la commune réservée aux Congolais. Dans les années 70, leur nombre augmente : généralement des commerçants et des orfèvres, ils se manifestent par un activisme en affaires. Cet activisme en affaires aurait conduit la population à appeler les ressortissants OUESTAFRICAINS comme des « Bahoussa ». Occupant des maisons dans une commune des Noirs, ils s'acclimatent rapidement. En raison de leur esprit de commerce, ils offrent diverses marchandises en vente aux Congolais : ces derniers sont généralement des ouvriers des sociétés minières évoluant à Elizabethville et sont des bons clients.

² La biopolitique serait pour Michel Foucault, l'action concertée de la puissance commune sur l'ensemble des sujets, en tant qu'êtres vivants, sur la vie de la population, considérée comme une richesse de la puissance commune, devant être l'objet d'attention en vue de la faire croître et d'en accroître la vitalité.

Les migrants maliens de Lubumbashi sont de tous les âges. En nous intéressant aux adultes et actifs, leur âge varie entre 18 et 62 ans. Le genre masculin y est plus nombreux que des migrants féminins. La plupart sont des mariés et pratiquent la polygamie. Un migrant malien (Monsieur C), de 45 ans, originaire de Kayes, est polygame :

« Je vis au Congo depuis longtemps. J'ai une femme malienne et deux femmes congolaises. J'ai beaucoup d'enfants. Presque tous, je les envoie au Mali qu'ils connaissent très bien. Ce sont les tout petits enfants qui sont avec moi et qui vivent à côté de leurs mères ici à Lubumbashi.»

Ce statut marital est bien complexe car à côté des Maliens polygames, on trouve aussi des monogames. Ce qui est intéressant à noter est le fait que la plupart des Maliens envoient leurs enfants découvrir « le pays de leurs ancêtres » et c'est là qu'ils passent leur vie de manière à y étudier. Les Maliennes ne sont pas nombreuses dans la ville. On y trouve certes des dames mariées ; mais les jeunes filles sont bien introuvables. M. C, un malien, au cours d'un entretien, explique cette absence de visibilité des jeunes Maliennes quand il dit : « J'ai des filles. Elles vivent au Mali auprès de ma grande famille. Vous savez, nous les Maliens, nous épousons des femmes congolaises. Mais, vous les Congolais, vous n'épousez pas des femmes maliennes. Pourquoi ? Il faut changer, n'est-ce-pas ? » Le fait que des filles maliennes ne soient pas épousées par les Congolais peut-il expliquer l'invisibilité de ces filles dans cette ville ? Nous n'y répondons pas maintenant.

Les Maliens vivent dans une commune dont ils ont occupé certains quartiers transformés en des avenues commerciales fort fréquentées par la population aux heures du soir. Il suffit de dire que l'on va chez les « Ouestaf. » à Kamalondo pour que l'on comprenne où l'on va. Dans cet espace, il a été érigé une mosquée, reflet de la proximité d'une communauté des croyants musulmans. Certains Maliens sont des propriétaires des maisons qu'ils occupent ou qu'ils utilisent pour des activités commerciales. Des parcelles appartenant à de plus anciens parmi les Maliens deviennent des lieux de rencontre où les Maliens recréent l'ambiance de leur terroir. C'est le cas d'une parcelle où un Malien tient une boucherie : le soir, des Maliens s'y retrouvent achetant et mangeant cette viande rôtie appelée dans la langue locale « *mitshiopo*³ ». Entre eux, des Maliens parlent des nouvelles de leur pays et échangent sur des affaires. Leur niveau d'études est variable : pas de diplômés universitaires qui soient à Lubumbashi ; la plupart que l'on rencontre ont le niveau d'études primaire et secondaire.

³ L'expression « *mitshiopo* » est l'intégration dans la langue locale de « *meat shop* ».

Les Chinois apparaissent dans le paysage humain au Congo après 2000. En 2003, la Chine envoie en ce pays un contingent des militaires pour appuyer l'action des casques bleus de l'ONU. Ce bataillon est installé dans la ville de Bukavu, à l'Est.

Dans une perspective historique, ce n'est pas la première fois que les Chinois arrivent au Congo. Après la visite du Président Mobutu en Chine en 1973, des accords de coopération sont signés et arrivent en notre pays des coopérants techniques et des experts chinois pour la relance du secteur agro-pastorale et médical. Mais vers 1980, la plupart des Chinois sont rentrés et la coopération chinoise s'est éclip­sée, laissant des marques comme le stade de Martyrs, le Palais du Peuple ou le domaine agro-pastorale de la N'sele à Kinshasa. La deuxième vague des Chinois se différencie de la première car elle est constituée d'un cocktail varié des migrants : il y a des contractuels venus dans le cadre des contrats des grands travaux et engagés par des entreprises chinoises ; mais il y a également des Chinois venus pour leur propre compte. « On est venu ici pour tenter de faire des affaires dans ce pays », comme le dit un migrant Chinois (35 ans).

Les Chinois dont le nombre exact constitue le secret des services publics congolais de la migration sont constitués des gens de toutes les couches. On y trouve des gens riches et des gens pauvres, voire très pauvres, mangeant à même la rue. Des propos prêtés à un employé africain tanzanien qui s'étonnait du contraste dans la communauté des Chinois en Tanzanie vaut la peine d'être rappelés comme ils traduisent le même questionnement à Lubumbashi : « Why are there two kinds of Chinese in Tanzania ? One kind wears dirty clothes, looks poor, but works very hard ; another kind wears a good suit, rides in a modern car with a camera on his shoulder, and looks like an American. » (Sautman and Hairong, 2007: 90). Cette vision binaire par laquelle on se représente les migrants Chinois recoupe cette catégorisation des entreprises chinoises que fait Bourdarias dans son analyse sur les Chinois au Mali, catégorisation énoncée en « secteur d'Etat » et « secteur privé » (2009 : 33). En caractérisant les Chinois d'ici, il y a des coopérants techniques (« secteur d'Etat ») et des migrants venus pour leur propre compte (« secteur privé ») ou recrutés pour travailler sur place pour le compte d'autres Chinois.

Cette communauté est constituée plus des hommes que des femmes. Il n'y a pas beaucoup d'enfants Chinois à Lubumbashi. Il y a également beaucoup de célibataires, des hommes mariés ayant laissé leurs épouses en Chine. La plupart des Chinois présents sont d'origine rurale ; ils sont issus des milieux sociaux moins favorisés. Le niveau d'études est variable. Les intellectuels ayant un niveau d'études universitaires qui occupent des fonctions des cadres sont peu nombreux ; ce sont des gens à niveau d'études secondaire ou n'ayant pas

étudié. Certains Chinois connaissent à peine la capitale de leur pays. « J'ai quitté directement ma ville située dans la province de Hangzhou. Mon village est à 120 km de Shanghai. J'ai pris le train jusqu'à Guangzhou. De là, j'ai pris l'avion pour Nairobi. Moi, je ne connais pas et je n'ai pas encore visité Beijing », déclare Monsieur E, chinois de 35 ans.

En recoupant des informations en notre possession, la plupart des Chinois venus à Lubumbashi et recrutés en Chine dans le cadre de contrats pour travailler proviennent de certaines provinces (cas de la province de Hangzhou, groupe dénommé Haining). Des réseaux de recrutement puisent les gens ayant vécu dans les mêmes contrées sans compter le fait que selon certaines rumeurs, il y aurait des Chinois sortis directement des prisons pour venir travailler en RDC. Des Chinois sont éparpillés à travers la ville ; certains vivent dans la commune de Lubumbashi, au quartier Golf et au centre commercial. D'autres vivent dans la commune périurbaine ceinturant la ville ou encore dans des installations de leurs entreprises. Ce dernier mode d'« appariement spatial du logement et du travail » (Bertrand, 2010 : 18) semble se généraliser. Des reportages faits par des chaînes de télévision locales jettent des pans de lumière sur ce mode de logement réservé aux employés chinois par leurs propres entreprises. Des Chinois locataires transforment des maisons en auberges : on y trouve alors beaucoup d'autres Chinois comme des sous-locataires. « Vous logez un Chinois, OK, c'est bien. Mais attention, sachez qu'il va sous-loger trente autres chinois à votre insu », tel est le stéréotype collé au locataire chinois ici. Dans cette ville, comme il en est le cas constaté par Bourdarias à Bamako (2009 : 28-54), il n'y a pas de quartier chinois, pas de Chinatown, pas d'avenue commerciale. « Ces Chinois dorment sur leur lieu de travail ; il y en a qui dorment à même le sol dans leur bureau ». Dans différents hôpitaux appartenant aux Chinois, des salles de consultation pendant la journée se transforment en chambres à coucher pour le personnel soignant chinois.

Activités et réseaux des Maliens et des Chinois à Lubumbashi

Entre les Maliens et les Chinois, il y a des différences par rapport à leurs activités. Les Maliens évoluent tous dans le secteur privé formel et informel. Il y en a qui ont des magasins au centre de la ville. Mais la plupart disposent de petites boutiques, des bijouteries de fabrication et de réparation et de la boucherie. Cette dernière activité a été une spécialité des Maliens à Kamalondo. « Ce sont les Ouestaf. qui ont appris aux Congolais à faire le *mitshiopo*. Si vous voulez manger la bonne viande rôtie/grillée sur le feu de charbon, allons à Kamalondo », entend-on dire au cours de nos enquêtes. Ceci constitue des activités visibles. Les activités invisibles relèvent du secteur informel. Le répertoire de telles activités est fort riche et varié : il s'agit du trafic des matières précieuses, du commerce ambulancier de village à

village à l'intérieur de la province et du maraboutage. La détention de petites boutiques et des bijouteries de fabrication et de réparation des bijoux en or constitue, pour les Maliens, de paravent. C'est comme l'arbre qui cache la forêt. Derrière la boutique, il y a le trafic des matières précieuses.

La configuration des activités des Chinois est complexe. D'abord, il faut remarquer que des Chinois venus dans le cadre des « Cinq chantiers » travaillent pour le compte de la compagnie China's Railways Engineering Company (CREG). D'autres sont au service de multiples entreprises minières appartenant aux Chinois. Ce sont les indépendants qui nous intéressent : on les trouve dans un riche répertoire d'activités. Ils ont des magasins où ils vendent les produits de toutes sortes comme les appareils de téléphonie mobile (Congo-Chine Magasin), différents objets venus tout droit de la Chine (cahiers, bics, radio-cassette, etc). Le secteur médical est investi par les Chinois : plus de cinq hôpitaux chinois ont été ouverts dans la ville. Des restaurateurs et des teneurs de casinos évoluent à côté des architectes-conseils. Des hommes d'affaires chinois recourent au personnel recruté dans leur pays pour œuvrer sur place. Dans un hôpital appartenant à des Chinois, tout le personnel soignant y compris le jardinier est Chinois ; seul le service de nursing est tenu par des Congolais. Le personnel congolais joue le rôle subalterne d'administrer les médicaments selon la prescription des médecins chinois. A la caisse et à la pharmacie de cet hôpital, des Chinois tiennent le guichet.

Le recrutement de la main d'œuvre chinoise pour travailler sur place a un impact sur le secteur de l'emploi dont la rigidité dans un contexte de la crise socio-économique a des effets sur la population urbaine. Alors que les migrants Chinois arrivent, le non-recrutement du personnel congolais conduit au renforcement de la représentation des Chinois comme des « envahisseurs ». Le recrutement des Chinois pour travailler dans des entreprises des Chinois renforce certes la dynamique migratoire, mais crée effectivement une économie ethnique qui a des effets certains sur les recompositions sociales en œuvre dans cette ville.

Pour les Maliens, le fait qu'ils sont beaucoup plus actifs dans le secteur informel empêche qu'on évalue le personnel d'origine malienne utilisé pour le fonctionnement de ces activités ethniques. Mais au cours de nos enquêtes, nous avons rencontré deux Maliens venus à Lubumbashi via l'Angola. Selon l'un d'eux, « Nous sommes ici depuis quelques dizaines de jours. On vient de l'Angola. Nous venons voir notre cousin ici. On compte aller à Kolwezi pour une visite de terrain. Ce voyage vers l'intérieur de la province peut nous déterminer sur notre séjour. » (Monsieur D, 39 ans). Le cousin de M.D. est un boutiquier à Kamalondo. Cette boutique est un arbre qui cache la forêt des activités multiples et fructueuses auxquelles il s'adonne. Pour bien décrire ces activités informelles, le concept d'activités de « la

subterranéité », selon l'expression de Tarrius (2005) serait mieux indiqué et nous permettrait de faire l'économie discursive sur l'emploi de la main d'œuvre malienne. Les jeunes maliens entretiennent la dynamique migratoire de leur communauté en rejoignant les leurs ici pour faire des affaires. Un jeune malien de 30 ans est à Lubumbashi à côté de son oncle. A la question, [pourquoi es-tu venu ici ?], il répond en ces termes : « J'ai rejoint mon oncle depuis quelques années (3 ans). Il m'a appelé pour l'aider sur place. De temps en temps, je suis dans ce kiosque d'alimentation. De fois, on voyage ensemble à l'intérieur de la province du Katanga. Cela me permet d'apprendre le métier. Et je suis content de l'aider comme ça. » (Monsieur F).

S'agissant des réseaux, il convient de signaler qu'il n'y a pas un « marché de migration » qui ferait exister absolument des réseaux migratoires (Guilmoto et Sandrin, 2000). Au contraire, tout dépend du « cadre institutionnel » de la société dans lequel s'inscrit le commencement de la carrière migratoire. « Il s'agit surtout, au moment où est prise la décision de migrer ou de ne pas migrer, de minimiser les risques, et le choix devra prendre en compte un ensemble de conventions, règles, normes et systèmes de valeurs, qui sont propres à chaque société et constituent le cadre « institutionnel » du processus migratoire. C'est l'analyse de ce cadre institutionnel qui permet, notamment, de comprendre la mise en place de réseaux et de filières où s'inscrivent souvent les migrations individuelles » (Guilmoto et Sandrin, 2000 : 5). Pour des Maliens, les réseaux existent pour les aider à gérer la question de l'arrivée de leurs compatriotes pour lesquels ils peuvent arranger facilement l'obtention des papiers de séjour dans cet « Etat sans papiers ». Pour des Chinois, savoir faire venir d'autres Chinois ici en leur facilitant l'obtention des papiers de séjour relève des tactiques qu'ils réussissent à monter en bénéficiant des complicités/duplicités des autorités administratives et militaires qui les couvrent localement (Global Witness, 2006). Cette recherche des couvertures/parapluies politiques et administratifs devient une voie par laquelle les migrants étrangers vivant en RDC trouvent des partenaires sociaux qui les protègent et sous l'ombre desquels ils peuvent évoluer aisément en faisant leurs affaires. En ce qui concerne les Chinois, bénéficiant du capital social, soit les informations qu'ils détiennent à partir de leur pays, ils importent en RDC des biens et des services qu'ils écoulent à des prix fort intéressants.

De l'intégration par le bas ? de la (non) mixité sociale des Maliens et des Chinois

Les Migrants maliens et chinois ont-ils réussi leur intégration à Lubumbashi ? Y a-t-il une mixité sociale entre ces communautés migrantes et la population locale ? A l'évidence, en raison de l'absence d'une politique publique poliçant l'intégration des migrants en RDC, ces derniers déploient des manières de faire qui leur permettent de négocier leur intégration dans

cet espace. Au compte de ces manières de faire, il y a ce que nous appelons la recherche des couvertures/parapluies des autorités politiques et administratives (Global Witness, 2006). Cette recherche devient un élément de sécurité pour certains migrants : il s'agit de trouver un officiel congolais, un haut placé dans la hiérarchie administrative et même militaire qui garantisse l'intouchabilité du migrant devant les services de l'Etat dont on connaît des tracasseries et de création des occasions pour extorquer à tout vent les citoyens. Un migrant malien (49 ans) nous a raconté qu'il fait partie du comité dirigeant une équipe locale de football : il cotise régulièrement en sa qualité de supporter de cette équipe et sa présence dans le staff dirigeant l'amène à rencontrer plusieurs personnes, y compris les autorités de la ville. Il déclare : « (les autorités), ce sont des amis. On se rencontre souvent. On boit ensemble. Si j'ai un problème, je peux facilement voir une autorité et résoudre mon problème. A la direction générale des migrations, j'ai des amis. Pas de problème. » (M. G, malien de 49 ans). Le patronage des équipes sportives (football, basket-ball, tennis) dans la ville devient, pour des migrants qui ont réussi sur le plan des affaires, une passerelle pour se faire des relations au sein de la société d'accueil. Un autre malien (35 ans) s'est marié à une Congolaise et au moment du mariage en 2006 a pris pour parrain un professeur qui à l'époque, fut Conseiller à la présidence de la République. « Je dois avouer que cela me rapporte en relations. Je n'ai pas trop de problèmes ou s'ils m'arrivent surtout de la part des services de l'Etat, je les résous facilement. »

Les migrants maliens et chinois ont ainsi réussi l'intégration par le bas. Les différentes procédures auxquelles ils recourent au quotidien leur permettent de négocier leur intégration. Même si ils ne sont pas considérés comme des « diables » (Sylvanus, 2009 : 55-70) et ne constituent pas l'objet de xénophobie comme il en est le cas des migrants en Afrique du Sud (Landau et Freemantle, 2009), les migrants à Lubumbashi sont parvenus à bien gérer des interactions dans des « zones de contact » (Yeoh et Willis, 2005 :269-285). C'est à travers ces « zones de contact » que se lisent les nouveaux rapports sociaux qui participent à la transformation de cet espace urbain ; ces rapports sociaux sont des lieux de proximité, mais aussi de distance sociale. C'est dans les interstices de cette proximité et cette distance sociales que se décrypte la (non) mixité sociale.

« La mixité sociale est à la fois un état : la cohabitation sur un même territoire de groupes sociaux aux caractéristiques diverses, et un processus : le fait de faciliter la cohabitation sur un même territoire de groupes divers par l'âge, la nationalité, le statut professionnel, les revenus afin d'avoir une répartition plus équilibrée des populations. Prise par l'un ou l'autre de ces aspects la notion reste imprécise et soulève débats et polémiques.

Elle peut ainsi être mise en valeur et justifier d'importantes dispositions des politiques du logement et dans le même temps être accusée d'accentuer la ségrégation sociale et ethnique. » (Anonyme, 2007). Nous considérons certes ces aspects de la mixité sociale, mais en raison de la déconstruction des termes à laquelle nous voulons recourir, nous nous devons de procéder à une inflexion du sens de cette mixité. Elle ne nous renvoie pas seulement à la cohabitation pour des logements, mais aussi à la fréquentation de ces nouveaux espaces créés par toutes sortes d'activités des migrants sur place. Ces nouveaux espaces sont des lieux –magasins, hôpitaux, restaurants, casinos, boucherie de “*mitshiopo*” – tant qu'ils sont construits à l'initiative des migrants dans la ville.

La gestion des interactions dans ces zones de contact permet de dérouler des asymétries et des champs d'exclusion. Beaucoup de services que les migrants chinois offrent à la population de Lubumbashi le sont à des prix bien élevés, excluant par là les Congolais dont les revenus sont faibles d'en bénéficier aisément, se trouvant ainsi en position d'éviter de fréquenter ces espaces. Ce genre de service crée des zones d'exclusion et participe à ce que nous appelons des espaces de non-mixité sociale. La présence des Chinois ici se manifeste par leurs initiatives dans la création des entreprises de consultance et de construction en architecture. Ce segment d'activités est porteur d'autant plus que la ville de Lubumbashi connaît une expansion spatiale considérable. Cette expansion découle de lotissements que l'Etat octroie à la population et des constructions des maisons et des bâtiments qui poussent comme des champignons. Dans ce domaine, des Congolais sont à la recherche de nouveauté dans l'architecture et les Chinois sont appréciés pour la qualité du travail rendu et plus précisément pour le travail de finissage de maison. Le terme finissage renvoie à des travaux de placement des fenêtres, des carreaux et d'aménagement intérieur de la maison. Mais les services des Chinois dans ce secteur sont bien chers. A côté des prix élevés imposés par des Chinois sur des services qu'ils rendent, il y a lieu de citer la stigmatisation populaire dont les produits « made in China » font l'objet. Le marché lushois est rempli de beaucoup d'objets qui viennent de la Chine. Généralement, lorsqu'un produit chinois acheté est présenté à un ami, le commentaire qu'on fait sur ce produit est que c'est un produit « Guangzhou ». Le label « produit Guangzhou » est synonyme d'un produit de mauvaise qualité. Ce label provoque le rire entre les gens !

Même dans le secteur de la santé, les services offerts par les Chinois, même s'ils sont appréciés, créent des frustrations et des mécontentements auprès de la population locale. Nous avons visité un hôpital chinois. Une Congolaise, intellectuelle (graduée de l'université et 50

ans) dont le mari était interné pour le diabète et l'inappétence nous raconte, au cours d'un échange au sein de cet hôpital, ceci :

« On vient de faire quatre jours. On a déjà payé 700 USD. Demain, il nous faut encore chercher l'argent pour la suite des traitements. Ces Chinois travaillent bien. Mais ils sont trop chers. Vous savez, lorsqu'ils vous reçoivent en consultation, la fiche est remplie par le médecin Chinois dans leur écriture chinoise. Ils prescrivent des médicaments et l'ordonnance médicale est écrite en idéogrammes chinois. Pire, on ne peut pas aller chercher ces médicaments dans les pharmacies de la ville ; il n'en y a pas. Alors, ils prescrivent des médicaments, vous allez les payer dans leur pharmacie à côté d'ici dans un autre bloc de bâtiments. Tout cela coûte cher... »

Ces propos situent la représentation hybride dont les Chinois surtout sont l'objet de la part de la population locale. A la fois appréciés et dénigrés, mais tenus à distance, les Chinois font l'objet d'une considération fragmentée. Celle-ci conduit au fait que les Chinois sont perçus comme des bons et malins et on les regarde à distance. « Ils sont venus chercher seulement de l'argent ici », tel est ce que l'on dit des Chinois.

Les sentiers de l'intégration des migrants permettent de dégager des différences entre les migrants maliens et chinois. A l'analyse, il y a à la fois la mixité sociale et des ghettos sociaux entre les migrants et la population congolaise. La mixité sociale semble être manifeste entre les migrants maliens et la population locale tandis que des ghettos sociaux existent entre les migrants chinois et les Lushois. Les migrants maliens, par leurs manières de faire et par la maîtrise des langues locales, notamment le swahili et d'autres dialectes locaux, arrivent à se mélanger facilement avec la population locale. Ce mélange est manifeste par les mariages que contractent facilement les migrants africains avec les Congolaises. Un Malien, migrant « aventurier » nous a raconté qu'il a épousé une Malienne et deux Congolaises ; ce qui lui a permis de consolider ses racines dans ce terroir.

Des Maliens à Kamalondo habitent dans des parcelles comme des locataires à côté des Congolais. Du reste, la présence des Ouestafricains occupant des maisons dans cette Commune populaire, traduit bien ce mélange fondé sur l'espace d'habitation effaçant la distance sociale entre autochtones et allochtones. L'effacement de la distance sociale entre migrants maliens et Congolais est bien perçu par M.K., un Congolais qui déclare ainsi :

« Je travaille dans un magasin depuis plusieurs années. J'ai déjà travaillé avec plusieurs patrons étrangers. J'ai connu des Sénégalais, des Maliens, des Indiens et actuellement des Chinois. Je vis avec ma famille à Kamalondo appelé Kamal. Je sens une distance lorsque je travaille avec des Indiens et des Chinois, tandis qu'avec des Sénégalais ou des Maliens, le courant passe bien. »

Les Chinois gardent une distance sociale vis-à-vis des Congolais. Même s'ils travaillent avec des Congolais dans un même magasin, ils vivent en groupe ; les Congolais qu'ils approchent sont soit leurs guides, soit leurs travailleurs avec lesquels les relations s'arrêtent à la porte du magasin. En évaluant des manières de vivre et de faire des Chinois dans leurs interactions avec les Congolais, il existe ainsi un double étagement de leur vie. Au niveau professionnel, des Chinois entretiennent des relations de rapprochement entre eux et des Congolais. Au-delà du milieu professionnel, ce sont des ghettos sociaux qui existent. Les Chinois se recroquevillent sur eux-mêmes en recréant une vie qu'ils assument entre eux-mêmes sous le mode de vie de leur propre pays. Cet étagement de la mixité sociale crée une intégration segmentée qui se décline à plusieurs vitesses et cela dans un sens qui permet aux Chinois de mettre en condition la population congolaise pour faciliter les interactions utilitaristes sans s'ouvrir totalement à la culture et la société congolaises.

C'est dans les interstices de cet étagement dans la manière de vivre de la part des Chinois que nous envisageons de parler de la « ghettoïsation sociale » : tout en partageant le même espace urbain, entre migrants chinois et population locale, il existe des espaces où se déploie l'entre soi (la non-mixité) et des espaces – lieu et temps – qui font se déployer la mixité sociale. Ces espaces sont liés au temps de la vie professionnelle et au temps de la vie sociale, celle de la famille et de propres loisirs du sujet. Le temps de la vie professionnelle correspond à l'espace de la mixité sociale ; le temps de la vie sociale est celui de l'entre soi qui donne lieu à une ghettoïsation sociale. Celle-ci se décline par la mesure des icones dans la ville : restaurants et casinos chinois sont d'abord fréquentés par les ressortissants chinois. Il suffit de passer dans de tels restaurants pour s'apercevoir que des Congolais y vont rarement seuls ; ils y vont souvent lorsqu'ils sont en compagnie des partenaires chinois. Ainsi, la première fonction des restaurants chinois est de marquer la signature de la présence de ces étrangers, présence qui devient le théâtre de la différence. Les inscriptions qui marquent le seuil de ces lieux tout en créant la différence se décodent car un Congolais qui y va se rend compte qu'il est ailleurs alors que l'espace physique et le seuil qu'il franchit lui sont communs. M. L, 45 ans, est un homme d'affaires Congolais. Dans le cadre de ses affaires, il voyage constamment en exploitant le corridor commercial vers l'Asie. Au cours d'un échange sur cette question, il a dit ce qui suit :

« La présence des restaurants et casinos des étrangers dans la ville de Lubumbashi démontre les changements que cette ville connaît. Tout en étant impressionné par ces transformations, je me sens de plus en plus étranger chez moi ici. Lorsque je vois des inscriptions en Chinois devant un restaurant, j'ai l'impression que j'entre dans un autre espace, qui n'est plus Lubumbashi ».

La plupart des migrants asiatiques vivent en vase clos à Lubumbashi. Ceci serait dû à la différence de la culture et de la non-maîtrise des langues locales. Même en Chine, les Chinois vivent renfermés sur eux-mêmes, cherchant à maintenir des distances vis-à-vis des étrangers (Yeoh et Willis, 2005). Ceci proviendrait également des origines paysannes de certains Chinois. Des Chinois que nous avons rencontrés semblaient provenir des prisons et ils venaient purger leurs peines en travaillant pour le compte des boss qui les ont amenés à Lubumbashi. Une telle rumeur a couru dans la ville : en adoptant une approche par la rumeur comme le suggère Nina Sylvanus (2009), un tel bruit ne peut être rejeté facilement⁴ ! alors que des Maliens entretiennent une forte ouverture pour une intégration graduelle dans la ville de Lubumbashi, les Chinois semblent déployer « le hunkering down » dont parle Putnam (2007). Celui-ci consiste pour les Chinois à s'enfermer pour vivre beaucoup plus entre eux-mêmes, les interactions avec les Congolais se limitant comme un éclair de temps à des aspects utilitaires de leur vie.

Conclusion

Lubumbashi est en phase de connaître des transformations sociales induites de la migration. Les exigences de l'économie politique internationale entraînent des conséquences sur cette ville car en attirant des migrants mus par la culture de l'hyper-mobilité consubstantielle à la mondialisation, elle s'ouvre au global tandis que la population locale a l'opportunité d'accéder à une relative consommation des masses favorisée par des entreprises ethniques des migrants chinois et autres. Les deux communautés migrantes analysées dans cette étude se caractérisent par leur forte poussée migratoire ; alors que les Maliens ont une histoire presque cinquantenaire dans cette ville, les Chinois arrivent depuis 2006-2007.

Les membres de ces deux communautés migrantes deviennent de plus en plus visibles à travers des entreprises ethniques créées. Dans celles-ci, il se vit une nouvelle réalité dans le mode d'emploi du personnel : des entreprises chinoises créées ici recrutent surtout des Chinois. Dans leurs différentes activités, des Maliens s'entourent de leurs compatriotes. Dans les deux cas, une migration orientée se meut. Des migrants Chinois s'imposent dans certains segments de la vie économique : le secteur hospitalier, le commerce de produits du secteur de l'informatique, de la téléphonie mobile, le secteur de l'architecture, le petit commerce de détail des produits chinois. Des hommes d'affaires maliens investissent le secteur informel : trafic des matières premières, commerce ambulant des différents biens de première nécessité.

⁴ Dans une note infrapaginale, Bourdarias enfonce le clou sur cette question et rapporte la rumeur selon laquelle « le gouvernement chinois enverrait des prisonniers travailler au Mali » (2009 : 49).

Alors que des Maliens occupent Kamalondo, des Chinois sont dispersés à travers la ville. Des Maliens, par leurs manières de vivre, sont engagés dans un processus de mixité sociale. Même si ils créent des espaces –de temps et de lieu – où ils se retrouvent entre eux-mêmes, les Maliens maîtrisent les instruments de la communication, soit les langues locales pour leurs transactions avec la population locale. La non-maîtrise des langues locales constitue un obstacle majeur pour l'intégration des Chinois. Vivant en vase clos, ils ont un esprit communautariste poussé ; tout en essayant de marquer l'espace en y inscrivant leurs idéogrammes matériels et immatériels, ils sont engagés dans la voie de la non-mixité sociale. Alors que leur langue n'est pas connue de la population locale, des Chinois n'hésitent pas d'utiliser leurs idéogrammes pour la publicité, voire pour des transactions avec les clients congolais. Dans des hôpitaux chinois, des ordonnances médicales sont émises en langue chinoise !

Si ailleurs, l'intégration se fait par des mesures prises par le haut, à Lubumbashi, des migrants Maliens et Chinois s'efforcent de vivre de leur manière l'intégration qu'ils réalisent par le bas, soit par la (non) mixité sociale. Si les Maliens sont ouverts et s'intègrent en gérant la relation à l'altérité de manière interactive, les Chinois procèdent autrement : l'enfermement sur soi, sur eux-mêmes est un mode particulier de gérer le contact avec le Congolais.

Bibliographie

- Anonyme, 2007, « La mixité sociale, définition, échelle et conséquence », en ligne : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7297.html>, site consulté le 6 octobre 2010.
- Bertrand, M., 2010, « Mobilité, pauvretés: les villes interrogées. Introduction », in *Revue Tiers Monde*, n°201, janvier-mars, pp. 7-23.
- Biaya, T.K., 1998, « Ethnicity and State in Zaire », in Nnoli, O., *Ethnic Conflicts in Africa*, Dakar: Codesria Book Series, pp.327-350.
- Bourdarias, F., 2009, « Mobilités chinoises et dynamiques sociales locales au Mali », in *Politique africaine*, n°113, Mars, pp.28-54.
- Bosswick, W. et Heckmann, F. 2006, *Integration of migrants : Contribution of local and regional authorities*, report présenté dans le cadre de European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions & Cities for Local Integration Policy Network, disponible en ligne: www.eurofound.eu.int, site accede le 6 avril 2010.
- Bredeloup, S. et Bertoncello, B., 2006, « la migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou ‘sanglot de l’homme noir’ ? », in *Afrique contemporaine*, n° 218, pp. 99-224.
- Costes, L., 2003, « Quels sens donner aux métiers ethniques? », in *Panoramiques*, n°65, 4^e trimestre.
- Foucault, M., 2001, « L’incorporation de l’hôpital dans la technologie moderne », in *Dits et écrits*, t. 2, Paris : Gallimard, pp.508-521.
- Global Witness, 2009, *Digging in Corruption. Fraud, Abuse and Exploitation in Katanga’s Copper and cobalt mines*, Report, July, <http://www.globalwitness.org> site consulté le 3 juillet 2010.
- Guilmoto, C.Z. et Sandron, 2000, « La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement », in *Population*, 55 (1), pp.105-136, texte disponible en ligne <http://www.demographie.net/guilmoto/pdf/popu%202000.pdf> site consulté le 10 octobre 2010
- Kernen,A., 2007, « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique », in *Politique africaine*, n°105, Mars, pp.163-180.
- Kohnert, D., 2010, Are the Chinese in Africa More Innovative than the Africans? Comparing Chinese and Nigerian Entrepreneurial Migrants’ Cultures of Innovation, Working Papers, n°140, German Institute of Global and Area Studies, accessible en ligne, <http://www.giga-hamburg.de/workingpapers>, site consulté le 14 Octobre 2010.

- Landau, L.B. et Freemantle, I., 2009, « Tactical Cosmopolitanism and Idioms of Belonging : Insertion and Self-Exclusion in Johannesburg », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n°36, pp.375-390, url : <http://dx.doi.org/10.1080/13691830903494901>, site consulté le 6 octobre 2010.
- Large, D., 2008, « Beyond 'Dragon in the Bush' : the Study of China-Africa Relations », in *African Affairs*, vol.107, n° 426, pp.45-61.
- Light, I., Bhachu, P. et Karageorgis, S., 1990, *Migration Networks and Immigrant Entrepreneurship*, Paper 1, The Conference Papers, vol. V. 1989-90, California Immigrants in World Perspective, accessible en ligne au <http://repositories.cdlib.org/issr/volume5/1>
- Ma Mung, K. E. 2009, « Diaspora et migrations chinoises », in Jaffrelot, C. et C. Lequesne (dir.), *L'enjeu mondial. Les migrations*, Paris : Presse de la Fondation nationale des Sciences Politiques, pp.235-244.
- Mittelman, J., « The Dynamics of Globalization », in Mittelman, J.H. (ed.), 1997, *Globalization. Critical Reflections*, Boulder & London: Lynne Rienner Publishers, pp. 1-19.
- Ndaywell, è N., *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Bruxelles & Paris : De Boeck & Larcier s.a., 1998.
- Ngoie, T. et al., 2007, « Les relations sino-africaines : entre l'espoir et les controverses », in *Congo-Afrique*, n° 418, Octobre, pp. 599-619.
- Obotela, R.N., 2002, *République Démocratique du Congo. Un Etat sans papiers dans le village Planétaire*, Kinshasa : Editions du Centre d'Etudes Politiques.
- Péraldi, M. (dir.), 2002, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris : Maisonneuve & Larose –Maison Méditerranéenne des sciences de l'Homme.
- Putnam, R. (2007). "E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century -- The 2006 Johan Skytte Prize Lecture". *Scandinavian Political Studies* **30** (2): 137–174.
- Rosenfeld, M., 2009, « Le commerce d'exportation de voitures d'occasion entre Bruxelles et Cotonou », in *Cahiers de l'Urmis* (en ligne), n°12, Juin, mis en ligne le 25 juin 2009, consulté le 30 septembre 2010. URL : <http://urmis.revues.org/index838.html>
- Sautman, B. and Yan Hairong, 2007, « Friends and Interests: China's Distinctive Links with Africa », in *African Studies Review*, vol. 50, n°3, December, pp. 75-114.
- Sylvanus, N., 2009, « Commerçantes Togolaises et diables Chinois. Une approche par la

- rumeur », in *Politique africaine*, n°113, Mars, pp.55-70.
- Tarrus, A., 2001, « Pauvres en migration et globalisation des économies : le transnationalisme migratoire en Europe méridionale », accessible en ligne : <http://www.scribd.com/doc/23320070/A-Tarrus-Pauvreté-migratoire-et-migration-des-economies-Le-transnationalisme-migratoire-en-europe-meridionale>, site accédé le 6 avril 2010.
- Tarrus, A., 2005, « Au-delà des Etats-nations : des sociétés de migrants », Revue Européenne des Migrations Internationales, volume 17, numéro 2, in <http://remi.revues.org/document1944.html> website consulté le 20 juin 2007
- Yeoh, B.S.A and Willis, K., 2005, « Singaporean and British transmigrants in China and the Cultural Politics of 'contact zones' », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.31, n°2, March, pp.269-285.